

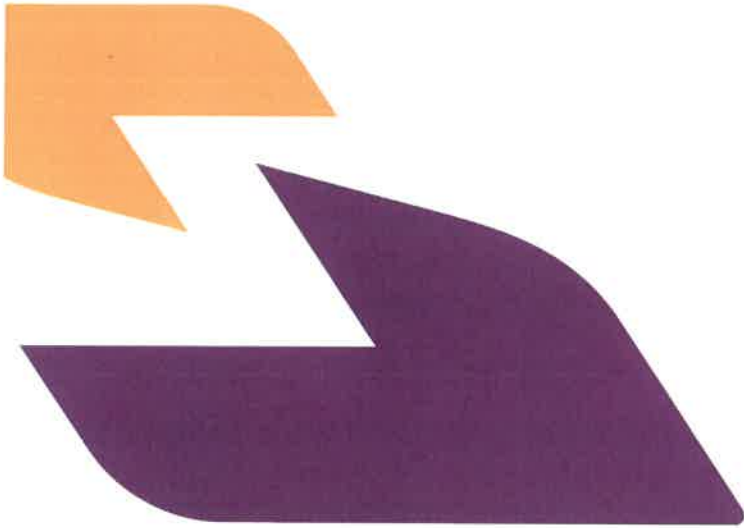
PA-ISS ATELIERS

2, Place du Souvenir Français

38160 SAINT-MARCELLIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos au 31/12/2025



04 76 27 80 01 | contact@izeha.fr | 52, rue Aimé Bouchayer - 38170 Seyssinet-Pariset
Siret 38228973400040 / APE 6920Z / Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région Auvergne Rhône-Alpes et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Dauphiné-Savoie

3

PA-ISS ATELIERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 01.01.25 AU 31.12.25

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

1. Opinion sur les comptes annuels
2. Fondement de l'opinion
3. Justification des appréciations
4. Vérifications spécifiques
5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels
6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

COMPTES ANNUELS

- bilan actif
- bilan passif
- compte de résultat de l'exercice
- annexe

12

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Mesdames, Messieurs les adhérents,

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association PA-ISS Ateliers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes



III. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les règles et les principes comptables suivis par l'association, sur les principaux postes du bilan, et visés au paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'Annexe, ont bien un caractère approprié et ont été correctement appliqués.
- L'association a reçu des subventions qui figurent dans les comptes pour 562 465 euros. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à s'assurer de la réalité et de l'exhaustivité des subventions comptabilisées en analysant les conventions conclues entre l'association et les organismes financeurs.

- Les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et la présentation d'ensemble de ces comptes, sont conformes aux dits principes comptables, et nos travaux ont consisté à :

- Apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- Revoir les calculs effectués par l'association,
- Comparer les estimations précédentes avec les réalisations effectives,
- Examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données par le Conseil d'Administration dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Seyssinet-Pariset
Le 25 juin 2026

IZÉHA SAS

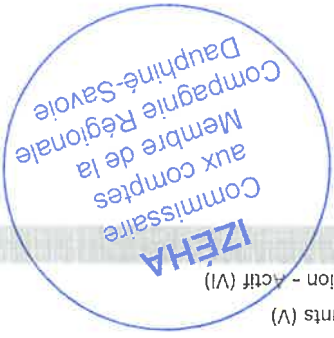
Commissaire aux Comptes



ERIC TRAORE

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORABLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilitisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Immobilitisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	134 921,81	97 803,01	37 118,80	44 974,02
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	33 819,88		33 819,88	45 674,63
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	102 598,17		102 598,17	42 289,95
Charges constatées d'avance				5 136,90
Valeurs mobilières de placement				
Instrument financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	320 848,58		320 848,58	324 216,21
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	457 266,63		457 266,63	417 317,69
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	593 778,44	97 803,01	495 975,43	463 769,71



Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	5 420,95	5 420,95
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	5 420,95	5 420,95
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	528,10	528,10
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation	528,10	1 056,23
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	176 083,28	120 005,34
Excédent ou déficit de l'exercice	92 135,61	53 625,94
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	25 324,81	18 761,13
Provisions réglementées		
FONDS REPORTÉS ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instrument financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 619,08	53 191,52
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	78 758,92	80 557,85
Autres dettes	70 696,88	88 901,29
Produits constatés d'avance	5 407,80	39 797,46
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	495 975,43	461 317,71
FONDS REPORTÉS ET DEDIES (II)	299 492,75	198 869,59
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	274 167,94	180 108,46
TOTAL FONDS PROPRES (I)	299 492,75	198 869,59
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DEDIES (III)		
TOTAL PROVISIONS (IIII)		
TOTAL DETTES (IV)	196 482,68	262 448,12



Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	466 011,99	430 933,33
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	163 022,14	161 542,09
Dont parraînages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	562 464,86	529 908,95
Versements des donateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	8 500,00	17 000,00
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 200,00	13 592,91
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	41 627,69	258,46
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		
	1 242 826,68	1 153 235,74
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	6 104,96	10 834,96
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	356 281,80	339 423,38
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	19 729,58	20 794,49
Salaires	665 354,35	649 654,63
Cotisations sociales	89 097,42	88 702,24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 708,37	12 481,40
Dotations aux provisions		
Valuers comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées	288,00	
Report en fonds dédiés		
Autres charges	862,69	356,27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)		
	1 152 427,17	1 122 247,37
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		
	90 399,51	30 988,37
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 736,10	2 335,14
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
	1 736,10	2 335,14
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valuers comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		
	1 736,10	2 335,14



Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 736,10	2 335,14
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	92 135,61	33 323,51
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)		20 562,75
Produits exceptionnels (V)		260,32
Charges exceptionnelles (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		20 302,43
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 244 562,78	1 176 133,63
TOTAL DES CHARGES (III + IV + VI + VII + VIII)	1 152 427,17	1 122 507,69
EXCÉDENT OU DÉFICIT	92 135,61	53 625,94
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		



Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 à 31/12/2024.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 495 975,43 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 92 135,61 €.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Pa-iss Atelier contribue à l'insertion sociale, au développement de l'employabilité et au retour à l'emploi des personnes éloignées du travail. Description de la nature et du périmètre des activités et missions :

PAISS ATELIER, atelier chantier d'insertion ACI, développe le réemploi au sein de sa ressource en traitant tous les apports volontaires des usagers pour leur remise dans le circuit de consommation. Des services d'enlèvements d'encumbrants, de déménagement, de nettoyage des lieux publics sont également proposés

Pa-iss Atelier propose des contrats trempés, à durée limitée, avec un accompagnement et un encadrement individualisé visant la reprise de confiance en soi et la maîtrise des fondamentaux du travail. Durant leur contrat, les personnes s'engagent à contribuer à l'activité économique de la structure et à tout mettre en œuvre pour améliorer leur employabilité et leur autonomie.

Description des moyens mis en œuvre :

Pa-iss Atelier contribue à la protection de l'environnement, et à la réduction des déchets en développant des activités de collecte, valorisation et réemploi, et notamment celles de la liste non exhaustive ci-dessous :

Ressourcerie : sensibilisation à la réduction des déchets, réception des dons, tri, test puis remise en vente à prix réduit dans notre boutique. Collecte de mobilier à domicile.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.



Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Bâtiments, installations et agencements	Bâtiments commerciaux	Bureaux	Agencements	Mobilier	Travaux	Matériel et outillage	Matériel	Outillage	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	Matériel informatique	Immobilisations incorporelles	Logiciels	Brevets	Autres
Durée d'amortissement	20 à 50 ans	25 ans	10 ans	10 ans	5 à 10 ans	6,5 à 10 ans	5 à 10 ans	5 ans	3 à 5 ans	1 à 3 ans						

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation. Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.



Subventions

Inscription proratisée :

Les subventions de fonctionnement et les aides accordées à l'association Pa-iss Atelier pour l'année 2025 ont été prises en compte à hauteur des montants figurant dans les décisions d'attribution reçues.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, Pa-iss présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Tableau de reclassement - Passage ANC 2014-03 > ANC 2022-06 Reclassement du compte de résultat (comparabilité N-1/N)

	N-1 (présentation ANC 2014-03)	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N-1 Reclassements ANC 2022-06	N (présentation ANC 2022-06)
Cotisations	592 475,00	529 909,00	592 475,00	629 034,00
Chiffre d'affaires				
Subventions	529 909,00	529 909,00	532 787,00	562 465,00
Dons manuels, Mécanats				
Autres produits d'exploitation	30 851,00	17 685,00	48 536,00	51 328,00
Production immobilisée				
Achats	10 834,96		10 834,96	6 104,96
Charges externes	339 423,38		339 423,38	356 281,80
Charges fiscales	20 794,49		20 794,49	19 729,58
Charges de personnel	738 356,87	260,00	738 616,87	754 451,77
Autres charges d'exploitation	12 837,67		12 837,67	15 859,06
Résultat d'exploitation	30 988,42		51 291,17	90 399,65
Résultat financier	2 335,14		2 335,14	1 736,10
Produits exceptionnels	20 562,75	-20 562,75		
Charges exceptionnelles	260,32			
Résultat exceptionnel	20 302,43			
Résultat avant impôt	53 625,99		53 625,99	92 135,75
TOTAL				



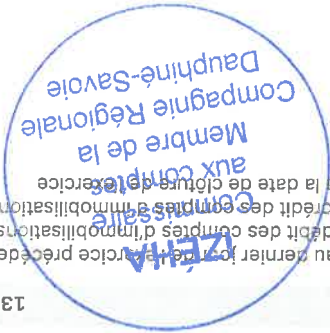
Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques		Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets & licences					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles					
Immo. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL		1 438,00	400,00	288,00	1 550,00
		130 734,66	7 253,15	1 476,00	136 511,81

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Amortissements et dépréciations

Amortissements		Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles							
Frais de développement							
Concessions, brevets & licences							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immo. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles							
Immo. en cours, avances et acomptes							
Immobilisations financières							
Participations							
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL				84 282,64	14 708,37	1 188,00	97 803,01



Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice



Etat des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	1 550,00	1 550,00		
Clients douteux				
Autres créances clients	33 819,88	33 819,88		
Personnel et comptes rattachés	221,33	221,33		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	344,00	344,00		
Divers	87 080,79	87 080,79		
Groupes et associés				
Débiteurs divers	14 952,05	14 952,05		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	137 968,05	137 968,05		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	5 420,00				5 420,95
Fonds propres avec droit de reprise	1 056,00			528,10	528,10
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	120 005,00		56 077,94		176 083,28
Excédent ou déficit de l'exercice	53 625,94	- 53 625,94	92 135,61		92 135,61
TOTAL	180 106,94	- 53 625,94	148 213,55	528,10	274 167,94
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	18 761,13		12 000,00	5 436,32	25 324,81
Provisions réglementées					
TOTAL	18 761,13		12 000,00	5 436,32	25 324,81
TOTAL GÉNÉRAL	198 868,07	- 53 625,94	160 213,55	5 964,42	299 492,75



Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	41 619,08	41 619,08	38 848,10	39 565,00
Personnel et comptes rattachés	38 848,10	38 848,10	38 848,10	39 565,00
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	39 565,00	39 565,00	39 565,00	39 565,00
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	345,82	345,82		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	70 696,88	70 696,88	5 407,80	
Produits constatés d'avance	5 407,80	5 407,80	5 407,80	
TOTAL	196 482,68	196 482,68		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	- 5 407,80	
TOTAL	- 5 407,80	

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Chiffre d'affaires	629 034,13		629 034,13
TOTAL	629 034,13		629 034,13

Concours publics et subventions

Subventions de fonctionnement :

Les subventions de fonctionnement et les aides accordées à l'association Pa-iss Atelier pour l'année 2025 ont été prises en compte à hauteur des montants figurant dans les décisions d'attribution reçues.

Aides à l'emploi versées par l'ASP et le Département Cddi) :

L'association Pa-iss Atelier a mis en place un outil visant à assurer un suivi de cohérence des aides à l'emploi versées par l'ASP et le département de l'Isère avec les données internes de présence des personnes accueillies.

Concours public :

Etat 463 146 €
Etat modulation 21 181 €
Département 23 067 €



Subvention d'exploitation :
Département 19 580 €
Région 29 793 €
Ademe 261 €
Subvention d'investissement :
Département 8000 €
Région 4 000 €

Etat des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	
Fournisseurs - Factures non parvenues	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	
TOTAL	60 772,74
Montant	13 732,14
Commentaire	

Produits à recevoir	
Clients - Factures à établir	
Etat - Produits à recevoir	
TOTAL	554,60
Montant	210,60
Commentaire	



Contributions volontaires en nature

L'association a eu 419 tonnes entrant de matière, ces contributions volontaires en nature ne sont pas comptabilisées. L'entité n'est pas en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Sauf pour 150€ de marchandise qui ont fait l'objet d'une attestation de dons au bénéfice du donateur. Ces contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8.

Les nombres d'heures des bénévoles sur l'année 2025 sont de 972,5 heures, elles ne sont pas valorisées et comptabilisées.

Informations complémentaires

Engagement en matière de pensions et retraites

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice

